



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **COMMUNE DE TROCHE**

Le secrétariat de Mairie est **fermé au public**. Aucune démarche administrative n'est donc possible **HORS URGENCE D'ETAT CIVIL**. Une permanence téléphonique est ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 12h – **05.55.73.36.19** - [mairie.troche@wanadoo.fr](mailto:mairie.troche@wanadoo.fr)

L'Agence Postale est ouverte **UNIQUEMENT** pour les retraits d'espèces.

#### **DECHETS :**

\* La collecte des poubelles jaunes est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Les ordures ménagères (poubelles marrons) sont collectées normalement aux jours habituels. Pour rappel, les containers collectifs doivent être alimentés **UNIQUEMENT DE SACS ROUGES**. Il est rappelé à chacun de faire preuve de civisme et de **ne pas jeter ses déchets sur la voie publique**.

\* Toutes les déchetteries sont **FERMEES**.

#### **CORDONNEES IMPORTANTES :**

\* N° info CORONAVIRUS : 0800.130.000

\* N° Urgences dentaires : de 8h à 18h – 06 14 75 92 45

\* N° Violences Conjugales : 3919 - \* N° Violences sur enfants : 119

\* N° d'urgences : 15 SAMU – 18 POMPIERS – 17 GENDARMERIE

#### **COURRIER :**

\* La distribution du courrier n'a pas lieu tous les jours.

\* L'agence postale étant fermée, les affranchissements ne sont pas possibles et afin de respecter les mesures de distanciation préconisées par l'ETAT la factrice n'est pas en mesure de vendre des timbres.

#### **CONSEIL MUNICIPAL :**

\* Suite au premier tour des élections municipales du 15 Mars 2020, la liste entière a été élue. Cependant suite à la Loi d'urgence du 23 Mars 2020, leur entrée en fonction n'aura lieu qu'à une date prévue par décret, et au plus tard au mois de Juin. Ainsi, le mandat des conseillers municipaux actuels a été **prorogé jusqu'à l'entrée en fonction des conseillers nouvellement élus** qui sont associés aux décisions prises actuellement.

#### **ASSISTANCE**

Les élus et le CCAS sont disponibles pour les personnes âgées ou isolées pouvant avoir besoin d'assistance et sont chargés de veiller sur les administrés de leur secteur. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux en cas de besoin.

#### **BOULANGERIE :**

La boulangerie reste ouverte malgré le confinement. (Lundi FERME – Mardi 7h – 13h et 16h30 – 19h – Mercredi 7h – 13h – Jeudi et Vendredi 7h – 13h et 16h30 – 19h – Samedi 7h- 13h et 17h – 19 h – Dimanche 7h – 12h30). N° de téléphone : 05.55.73.41.27

Les clients sont priés de bien vouloir attendre leur tour sur le trottoir, la configuration de la boulangerie ne permet d'accueillir qu'un client à la fois.

#### **ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE :**

Des imprimés sont disponibles sur la porte d'entrée de la Mairie.

**POUR TOUTE URGENCE**, contactez Monsieur le Maire au 06.87.13.01.86.

Pour votre santé et celles de vos proches, respectez les consignes gouvernementales. **PRENEZ SOIN DE VOUS** et **RESTEZ CHEZ VOUS**. Retrouvez toutes les infos sur le site [www.troche.fr](http://www.troche.fr)